LA SPORTIVE
2515 PRELES

Procès-verbal de l'assemblée du 20 janvier 1989

Sont excusés: C. Johr, P. Weber, JP Giauque, E. Gauchat
JP Giauque, P. Giauque, M Bueche

Le président ouvre la séance à 20h20 et, n'étant pas satisfait de l'ordre du jour, il en demande la modification. Il y est ajouté au point 3 : élection du comité.
Ceci est accepté à l'unanimité.
Le secrétaire lit le P.V. de l'Assemblée du 22 janvier 1988 qui est accepté à l'unanimité.
Le Président fait son rapport de l'activité 1988 et se montre satisfait de l'activité de la société et de la participation de ses membres. Il est chaleureusement applaudi.

Le caissier prend la parole et commente les comptes qui bouclent avec une perte de Fr. 342.45. Cette perte est expliquée par le fait que le produit de la fête villageoise 1987 a été employé pour subventionné le voyage en Forêt Noire.

Didier Geiser n'étant malheureusement pas présent, Raymond Rollier se retrouve seul à vérifier les comptes. Il demande à l'Assemblée si cette dernière accepte de lui confier cette lourde responsabilité à lui tout seul. Cette dernière lui faisant confiance, il peut présenter son rapport et les comptes sont approuvés.

Aucun membre du comité n'étant démissionnaire, ce dernier est reconduit. Serge Cattin est nommé sous-moniteur et Jean-Paul Steinegger sous-vérificateur.

Pierre Bourquin présente le programme d'activité 1989 et propose de faire la course d'orientation le dimanche matin et de la terminer au stand de tir avec un dîner cotelette avec la famille. Le week end en montagne allant nous faire grimper au-dessus de 4000 m, il s'agit de faire une bonne préparation. Pierre propose 2 alternatives: Sierre-Zinal ou une marche dans l'Oberland bernois. L'Assermblée se décide pour l'Oberland, Sierre-Zinal demandant une diane un peu trop hâtive.

Dans les divers, constatant que notre fortune augmente régulièrement, Raymond propose une diminution des cotisations. Jean-Paul Steinegger fait une contre proposition dans le sens d'aider un jeune sportif du plateau de Diesse qui aurait des chances de percer en compétition. A l'Assemblée annuelle, chaque membre pourrait proposer un nom et l'Assemblée prendrait

une décision. Gérald Schaffter propose de faire une cagnote pour subventionner une sortie ultérieure.
Les propositions sont mises aux votre:
proposition 1: diminution de la cotisation: 3 voix
proposition 2: aide à un sportif du plateau: 6 voix
proposition 3: cagnotte : 8 voix
La proposition 3 est acceptée mais la proposition 2 reste ouverte et les membres peuvent proposer des noms de juniors à la prochaine assemblée qui prendra une décision.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20.15